

CONVENTION DE PARTENARIAT

PROJET BTS ELECTROTECHNIQUE 2008-2009

“ STATION du PROHIBE ”

Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un thème par des élèves de 2^{ème} année de BTS Electrotechnique, est établie entre :

La Société du Réseau d'Assainissement de Marseille SERAM
35 Bd du Capitaine Gèze 13014 Marseille
représenté par Monsieur FOUCART (Directeur)

et le lycée A. ARTAUD, 25 Chemin Notre Dame Consolation 13013 Marseille
représenté par *Proviseur,*

Article 1 :

L'étude porte sur la réalisation d'une **armoire de puissance**

La conception, la réalisation et les essais seront réalisés au lycée A. Artaud à Marseille du mois de février 2009 au mois de juin 2009 inclus.

Toutefois, des retards dans la livraison du matériel, des dysfonctionnements non résolus, ainsi que tout empêchement de nature à livrer le projet à son terme, impliquera la poursuite et la finalisation de celui-ci lors de l'année scolaire 2009-2010.

Article 2 :

Les commandes des fournitures nécessaires à la réalisation du projet seront établies par le Service Achats de l'entreprise. La liste du matériel sera rédigée par les professeurs de la section BTS électrotechnique du lycée A. Artaud et transmise à la SERAM en décembre 2008.

Le matériel devra être mis à disposition du lycée Artaud et livré en ses murs courant janvier 2009.

Tout complément d'achat de matériel qu s'avèrerait nécessaire pendant la phase de réalisation du projet sera effectué par la SERAM.

Article 3 :

Les étudiants impliqués dans le projet pourront contacter Messieurs FIORENTINO, MILLE pour en obtenir des informations et se rendre éventuellement sur site sur rendez-vous.

Article 4 :

Une fois le projet achevé, le système développé par les étudiants comportant le matériel acheté sera remis à la SERAM sans frais.

Article 5 :

Un dossier technique complet mis en œuvre par les étudiants sera fourni à l'entreprise.

Article 6 :

Le Lycée ne peut en aucun cas prendre l'engagement d'assurer la mise en service sur site.

Marseille, le
Le Directeur de la SERAM
M. FOUCART

Le Proviseur du Lycée ARTAUD